

CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS (UBRAF)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

**Mise à jour intermédiaire de la gestion
financière de l'exercice biennal 2018-2019
pour la période comprise entre le 1er
janvier 2018 et le 31 mars 2019**

Documents complémentaires pour ce point : Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2018 (Document : UNAIDS/PCB(44)/19.15).

Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- i. *prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019, y compris la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments,
- ii. *encourager* les gouvernements donateurs à effectuer des contributions pluriannuelles et à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021 pour financer pleinement le budget 2018-2019 d'US\$ 484 millions.

Conséquences financières de la mise en œuvre de la décision : aucune

TABLE DES MATIÈRES

Part I :	Introduction	3
Part II :	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2018-2019	3
Part III :	Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2018-2019	5
Part IV :	Solde des fonds	7
Part V :	Passifs liés au personnel	8
Part VI :	Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments	9
Annexe I :	Enveloppes de pays pour 2018	10
Annexe II :	Enveloppes de pays pour 2019	12
Annexe III :	Rapport du Vérificateur interne pour l'année 2018	14

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019. Lors de la 44^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP), la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2019. Les comptes et les opérations du Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

II. CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018-2019

Budget-plan de travail approuvé

2. Lors de sa 37^{ème} réunion d'octobre 2015, le CCP a approuvé un budget de base d'US\$ 484,8 millions pour l'exercice biennal 2016-2017 au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021 (du même niveau que celui des quatre exercices biennaux précédents) ainsi qu'une allocation d'US\$ 310,2 millions devant être gérée par le Secrétariat et une allocation d'US\$ 174,6 millions à répartir entre les onze Coparrainants. Le CCP a aussi demandé qu'on lui soumette un UBRAF révisé et davantage priorisé pour approbation lors de sa 38^{ème} réunion.
3. Lors de sa 38^{ème} réunion de juin 2016, le CCP a approuvé un UBRAF 2016-2021 définitif, priorisé et plus détaillé, basé sur la recommandation du Groupe de travail du Conseil de Coordination du Programme d'examiner et de développer davantage le cadre de résultat et de responsabilité de l'UBRAF 2016-2021.
4. Lors de sa 40^{ème} réunion de juin 2017, le CCP a approuvé le budget 2018-2019 et le modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources. Il a approuvé un budget de base annuel d'US\$ 184 millions et une allocation d'US\$ 140 millions destinée à financer le Secrétariat de l'ONUSIDA de façon appropriée, une allocation d'US\$ 22 millions à répartir entre les onze Coparrainants et une autre allocation d'US\$ 22 millions aux Coparrainants à l'échelon des pays sous la forme d'enveloppes de pays pour dynamiser une action commune dans les pays de l'Initiative d'accélération et à l'appui des populations ayant les besoins les plus importants dans d'autres pays.
5. Il a également approuvé l'allocation de ressources additionnelles sous la forme de fonds supplémentaires d'un total d'US\$ 58 millions (US\$ 43 millions pour les Coparrainants et US\$ 15 millions pour le Secrétariat) afin de s'attaquer aux contextes épidémiques et nationaux particuliers, ce qui porte les ressources totales au niveau d'un UBRAF pleinement financé (US\$ 484 millions pour l'exercice biennal 2018-2019).

Fonds mis à disposition au titre de l'exercice biennal 2018-2019

6. Au cours de l'année close le 31 décembre 2018, des recettes totales d'US\$ 188,8 millions ont été mises à la disposition de l'UBRAF. Outre cette somme, un montant d'US\$ 14,4 millions venant de sept gouvernements a été mis à la disposition de l'UBRAF pour 2019. Le Tableau 1 (ci-dessous) fournit des détails des recettes reçues au titre de l'UBRAF 2018-2019 pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019.

Tableau 1
UBRAF – Détail des recettes pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019 (en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds mis à la disposition de l'UBRAF 2018-2019		
	2018	2019	Total
Gouvernements			
Allemagne	5 889 167	473 934	6 363 101
Andorre	71 532		71 532
Australie	3 640 777	3 529 412	7 170 189
Belgique	3 529 412		3 529 412
Belgique - Flandres	843 644		843 644
Canada	3 770 739		3 770 739
Chine	250 000		250 000
Danemark	6 243 172		6 243 172
États-Unis d'Amérique	45 000 000		45 000 000
Fédération de Russie	500 000		500 000
France	490 798	455 063	945 861
Irlande	2 777 778		2 777 778
Japon	600 000	600 000	1 200 000
Kazakhstan	50 000		50 000
Liechtenstein	25 075		25 075
Luxembourg	5 194 139		5 194 139
Monaco	185 415	34 247	219 662
Norvège	16 579 518		16 579 518
Nouvelle-Zélande	708 717		708 717
Pays-Bas	23 310 023		23 310 023
Pologne	39 270		39 270
Portugal	116 550		116 550
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande d	18 758 471	9 179 927	27 938 398
Suède	35 388 374		35 388 374
Suisse	10 471 204		10 471 204
Thaïlande	102 180	100 000	202 180
Sous-total	184 535 955	14 372 583	198 908 538
Autres			
Divers	226 958		226 958
Sous-total	226 958	0	226 958
Total des recettes opérationnelles	184 762 913	14 372 583	199 135 496
Recettes financières	4 021 575		4 021 575
TOTAL	188 784 488	14 372 583	203 157 071

7. Le *Graphique 1* (ci-dessous) compare les fonds reçus au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Les fonds mentionnés ci-dessous ont été mis à disposition au 31 mars de chaque année de l'exercice biennal. Un montant total d'US\$ 14,4 millions a été mis à disposition pour l'année 2019 au titre de l'UBRAF 2018-2019, ce qui représente seulement 7,8 % du budget de base annuel d'US\$ 184 millions, soit un montant très inférieur au montant mis à disposition pour la même période en 2018 (US\$ 42,1 millions ou 22,9 % du budget de base annuel approuvé d'US\$ 184 millions).
8. Cette situation souligne la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser les montants promis et, pour les donateurs qui ne l'ont pas encore fait, de prendre des engagements fermes et de verser à l'ONUSIDA la totalité de leur contribution pour 2019.

Graphique 1

Comparaison des recettes mises à disposition au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF entre 2015 et 2019



III. FONDS DÉPENSÉS ET AFFECTÉS AU TITRE DE L'UBRAF 2018-2019

9. En 2018, un montant total d'US\$ 172,1 millions a été dépensé sur le budget de base d'US\$ 368 millions approuvé pour l'UBRAF 2018-2019. Outre cette somme, un montant d'US\$ 83,8 millions a été dépensé et affecté (virements aux Coparrainants inclus) durant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019. Ensemble, ces sommes représentent un montant total d'US\$ 255,9 millions, ce qui correspond à un taux d'engagement de 69,5 %.
10. Le montant total des fonds dépensés et affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans l'UBRAF se répartit comme suit :
- US\$ 88 millions virés aux Coparrainants, et
 - US\$ 158,6 millions dépensés et US\$ 9,3 millions affectés pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel.

11. Le *Tableau 2* fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés au titre de l'UBRAF 2018-2019, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019.

Tableau 2

Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés au titre de l'UBRAF 2018-2019 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 mars 2019 (en dollars des États-Unis)

	Budget de base approuvé 2018-2019	Dépenses 2018	Dépenses 2019	Fonds affectés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (a + b + c)	(f) = (a-e)	(g) = (e / a)
I. Domaines de résultat							
1 Dépistage et traitement du VIH	24 170 732	12 085 366	12 085 366	-	24 170 732	-	100.0%
2 Élimination de la transmission mère-enfant	7 788 396	3 894 198	3 894 198	-	7 788 396	-	100.0%
3 Prévention du VIH chez les jeunes	14 372 834	7 186 417	7 186 417	-	14 372 834	-	100.0%
4 Prévention du VIH parmi les populations clés	14 370 888	7 185 444	7 185 444	-	14 370 888	-	100.0%
5 Inégalités des sexes et violence sexiste	9 473 078	4 736 539	4 736 539	-	9 473 078	-	100.0%
6 Droits humains, stigmatisation et discrimination	7 520 198	3 760 099	3 760 099	-	7 520 198	-	100.0%
7 Investissement et efficacité	4 207 992	2 103 996	2 103 996	-	4 207 992	-	100.0%
8 Intégration des soins du VIH et des services de santé	6 095 882	3 047 941	3 047 941	-	6 095 882	-	100.0%
Total Coparrainants	88 000 000	44 000 000	44 000 000	-	88 000 000	-	100%
II. Fonctions de base							
1 Leadership, communication et plaidoyer	67 661 000	31 248 875	7 351 428	3 899 732	42 500 035	25 160 965	62.8%
2 Partenariats, mobilisation et innovation	60 158 000	27 259 179	5 986 903	1 183 028	34 429 109	25 728 891	57.2%
3 Information stratégique	31 775 000	13 551 591	3 552 920	1 334 732	18 439 243	13 335 757	58.0%
4 Coordination, organisation et soutien à la mise en œuvre du pays	64 844 000	29 329 522	6 552 694	1 678 630	37 560 846	27 283 154	57.9%
5 Gouvernance et responsabilité mutuelle	55 562 000	26 743 517	7 080 233	1 171 726	34 995 476	20 566 524	63.0%
Total Secrétariat	280 000 000	128 132 684	30 524 178	9 267 847	167 924 709	112 075 291	60.0%
Total général	368 000 000	172 132 684	74 524 178	9 267 847	255 924 709	112 075 291	69.5%

^{a/} Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

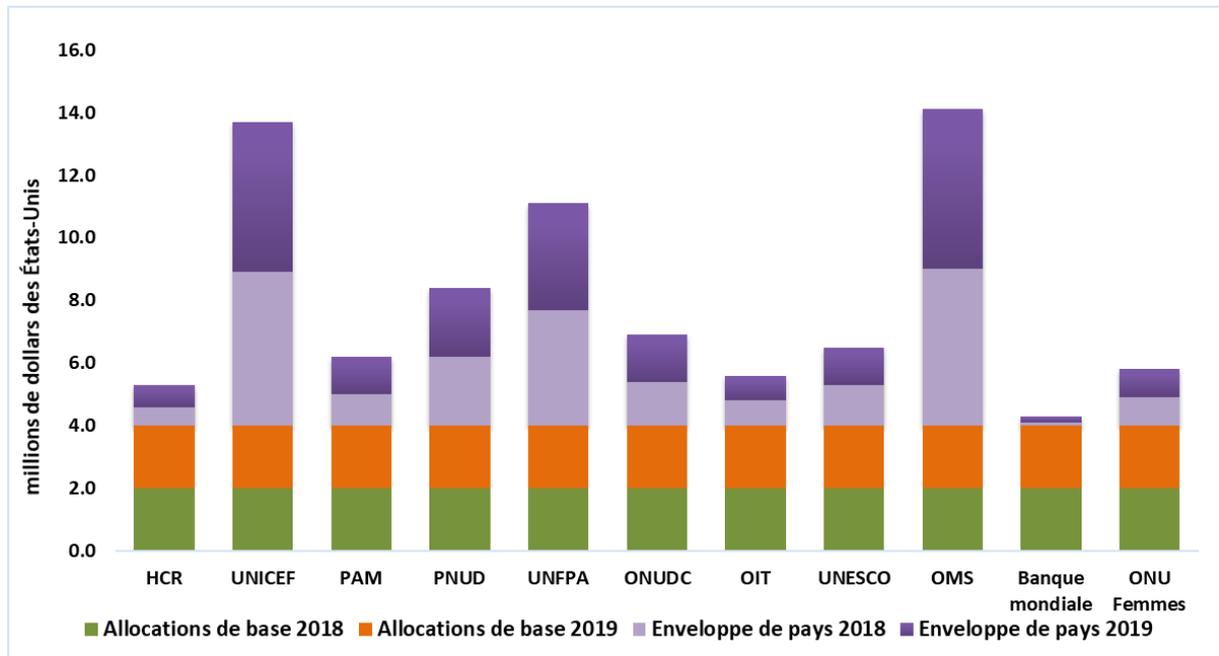
Fonds virés aux Coparrainants

12. Au 31 mars 2019, un montant total d'US\$ 88 millions a été viré aux Coparrainants. Cela représente 100 % de leur part au titre du budget de base de l'exercice biennal 2018-2019. Un montant d'US\$ 4 millions a été viré à chacun des onze Coparrainants pour couvrir leurs activités de base et un montant supplémentaire d'US\$ 44 millions a été viré aux Coparrainants au niveau des pays sous la forme d'enveloppes de pays.
13. Des enveloppes de pays ont été établies pour soixante et onze pays dans le cadre d'un processus qui requerrait l'engagement du Coparrainant à tous les niveaux afin

d'atteindre un consensus au sujet de la formule, du processus, des produits à fournir et des allocations. (L'Annexe I fournit des détails sur les fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays pour 2018 et 2019).

14. La Figure 2 illustre le nouveau modèle d'allocation des ressources dynamique et différencié, et fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant.

Figure 2
Fonds virés aux Coparrainants au 31 mars 2019



Fonds dépensés et affectés au titre du budget du Secrétariat

15. En 2018, un montant total d'US\$ 128,1 millions a été dépensé pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel sur le budget de base du Secrétariat d'US\$ 280 millions approuvé au titre de l'UBRAF 2018-2019. Outre cette somme, un montant d'US\$ 30,5 millions a été dépensé et un montant d'US\$ 9,3 millions a été affecté pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019. Ensemble, ces montants représentent un total d'US\$ 167,9 millions, ce qui correspond à un taux d'engagement de 60 %.

IV. SOLDE DES FONDS

16. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités au début de chaque année dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de financements aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.

17. Lors de sa 26^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le CCP a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget biennal de base de l'ONUSIDA. En outre, lors de sa 36^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le CCP a fixé le niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA à l'équivalent de 22 % de son budget biennal (soit US\$ 107 millions du budget biennal de l'ONUSIDA).
18. Au 31 décembre 2018, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 95,6 millions ou 19,7 % du budget biennal¹ (contre US\$ 81,7 millions ou 16,8 % au 31 décembre 2017 et US\$ 79,8 millions ou 16,5 % au 31 décembre 2016). Ce niveau est inférieur au niveau minimum approuvé de 22 % (ou US\$ 107 millions) du budget biennal tel qu'approuvé par le Conseil en juin 2015.
19. Bien que le solde net des fonds de l'UBRAF soit inférieur au niveau minimum approuvé, il convient de noter que le Secrétariat a, par le biais d'initiatives et de mesures mises en place pour réduire les coûts et améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité, réussi à augmenter le solde des fonds d'US\$ 13,9 millions en 2018.
20. Comme souligné dans le paragraphe 16, le solde des fonds de l'UBRAF correspond au fonds de roulement du Programme commun. Il permet le virement de fonds aux Coparrainants au début de chaque année et au Programme commun de fonctionner sans interruption.
21. Pour garantir une poursuite harmonieuse des activités du Programme commun, il est impératif de mobiliser des ressources supplémentaires afin de reconstituer le solde des fonds à son niveau minimum d'US\$ 107 millions tel qu'approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

V. PASSIFS LIÉS AU PERSONNEL

22. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2018, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 143,1 millions (US\$ 162,9 millions au 31 décembre 2017). Sur ce montant, US\$ 118,7 millions (ou 83 %) sont financés, d'où il résulte un solde non financé d'US\$ 24,4 millions (ou 17 %) (comme détaillé dans le *Tableau 3* ci-contre).

¹ Outre des dépenses d'US\$ 172,1 millions en 2018 au titre de l'UBRAF 2018-2019, un montant d'US\$ 3,6 millions a été affecté pendant l'année 2018 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2019). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2018 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2019 s'élevait à US\$ 95,6 millions (US\$ 99,2 millions moins US\$ 3,6 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2018).

Tableau 3
Passifs liés au personnel au 31 décembre 2018 (en millions de dollars des États-Unis)

	Exigence actuarielle à fin 2018	Cumul à la fin 2018					(insuffisance) /excès de provision
		Financé	Affectation sur l'UBRAF en 2012	Affectation sur l'UBRAF en 2013	Affectation sur l'UBRAF en 2014	Total cumulé	
Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)	124.3	68.7	13.9	5.0	6.2	93.8	(30.5)
Congés annuels	7.1	6.3	2.2	0.4	0.5	9.4	2.3
Paiements de fin de contrat	10.8	10.1	3.9	0.8	0.3	15.1	4.3
Fonds spécial d'indemnisation	0.9	-	0.0	0.2	0.2	0.4	(0.5)
Total	143.1	85.1	20.0	6.4	7.2	118.7	(24.4)

23. Lors de sa 30^{ème} réunion (juin 2012), le CCP a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds.
24. Compte tenu de la persistance des problèmes financiers et dans la mesure où le solde des fonds demeure au-dessous du niveau minimum approuvé d'US\$ 107 millions, le Directeur exécutif a pour le moment décidé de ne pas virer de fonds supplémentaires à partir du solde des fonds pour couvrir les passifs liés au personnel, dans l'attente de l'amélioration de la situation financière et de la reconstitution du solde des fonds.
25. Au 31 décembre 2018, 83 % des passifs liés au personnel de l'ONUSIDA étaient financés, ce qui place la Programme commun en relativement bonne position par rapport à la moyenne des agences des Nations Unies pour la plupart desquelles 20 % à 60 % des passifs liés au personnel sont financés.

VI. FONDS DE RÉSERVE POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

26. Lors de sa 30^{ème} réunion de juin 2012, le CCP a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant qu'il est susceptible de fixer). Conformément à la décision du Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif a décidé de provisionner US\$ 0,43 million en 2019 pour le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, soit le même montant qu'au cours des sept années précédentes.

[Annexes à suivre]

Annexe I

Enveloppes de pays 2018 : Détails des fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays
(en dollars des États-Unis)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU FEMMES	Total
Asie et Pacifique	Bangladesh		45 000			40 000				65 000			150 000
	Chine				55 000			65 000	59 000	61 000		60 000	300 000
	Inde		240 000		120 000	100 000	150 000	100 000	100 000	190 000			1 000 000
	Indonésie		60 000			40 000	105 000	55 000		165 000		75 000	500 000
	Malaisie	70 000			30 000					50 000			150 000
	Myanmar		50 000	110 000		50 000	30 000		30 000	30 000			300 000
	Pakistan				50 000	75 000	50 000			125 000			300 000
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		50 000			25 000				50 000		75 000	200 000
	Philippines		90 000			100 000	100 000	80 000		180 000			550 000
	Thaïlande		70 000			50 000					30 000		150 000
Viet Nam		33 000					51 000			129 000	87 000	300 000	
Total Asie et Pacifique		70 000	638 000	110 000	405 000	430 000	466 000	220 000	189 000	1 045 000	30 000	297 000	3 900 000
Europe	Bélarus		41 000		29 500	54 500				25 000			150 000
	Kazakhstan		67 000				67 000		16 000				150 000
	Kirghizistan		36 000			50 000	40 000		24 000				150 000
	Moldavie		50 000			54 000				46 000			150 000
	Ouzbékistan		50 000				100 000						150 000
	Tadjikistan		65 000			10 000	37 000			38 000			150 000
	Ukraine		100 000			45 000	65 000			90 000			300 000
Total Europe		-	409 000	-	29 500	213 500	309 000	-	40 000	199 000	-	-	1 200 000
Afrique orientale et australe	Afrique du Sud		297 000		80 000	131 000	90 000		70 000	297 000	65 000	70 000	1 100 000
	Angola		100 000		90 000	45 000				65 000			300 000
	Botswana		45 000		72 000	50 000			40 000	46 000	25 000	22 000	300 000
	Eswatini			60 000		90 000			50 000	100 000			300 000
	Éthiopie	72 000		28 000		56 000	56 000		56 000	112 000		20 000	400 000
	Kenya	51 350	78 200	51 350	79 900	70 000	70 000	60 000	74 900	64 300			600 000
	Lesotho		88 200	30 000	32 600	55 100			36 900	57 200			300 000
	Madagascar		72 000		44 000	45 000		8 000	8 000	43 000			220 000
	Malawi	20 000		60 000	60 000	100 000	20 000		30 000	70 000		90 000	450 000
	Mozambique		220 100		299 800	220 100		77 900		282 100			1 100 000
	Nambie		95 000		40 000	100 000			35 000	30 000			300 000
	Ouganda		120 000	70 000	80 000	100 000		50 000	20 000	80 000		80 000	600 000
	Rwanda		92 000			97 000				91 000			280 000
	Soudan du Sud	15 000		30 000		53 000			30 000	80 000			208 000
	Tanzanie		225 000		30 000	58 000	35 000	155 000	55 000	87 000	20 000	35 000	700 000
Zambie		125 000			95 000	125 000		80 000	125 000			550 000	
Zimbabwe		50 000	45 000	115 000	55 000		40 000	40 000	50 000		55 000	450 000	
Total Afrique orientale et australe		158 350	1 607 500	374 350	1 023 300	1 420 200	396 000	390 900	625 800	1 679 600	110 000	372 000	8 158 000
Amérique latine et Caraïbes	Argentine				52 000	41 000				87 000			180 000
	Brésil		90 000		100 000	115 000			95 000				400 000
	Colombie				35 000	60 000				60 000		25 000	180 000
	Cuba		40 000			50 000				60 000			150 000
	Équateur		50 000			50 000				50 000			150 000
	Guatemala		26 000	18 000		24 000		10 000	19 000	38 000		17 000	152 000
	Haiti		75 750		41 000	68 000			35 000	80 250			300 000
	Jamaïque		65 000		30 000	55 000				100 000		50 000	300 000
	Pérou		42 500			51 000			24 000	32 500			150 000
	République dominicaine		36 000	28 000	22 000	28 000	28 000			28 000			170 000
Venezuela	44 000	68 500			52 000				85 500			250 000	
Total Amérique latine et Caraïbes		44 000	493 750	46 000	280 000	594 000	28 000	10 000	173 000	621 250	-	92 000	2 382 000
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Égypte		30 000				100 000			20 000			150 000
	Iran	50 650	54 100			59 150	55 250			80 850			300 000
	Somalie			55 000	40 000	55 000							150 000
	Soudan		48 000							152 000			200 000
Total Moyen-Orient et Afrique du Nord		50 650	132 100	55 000	40 000	114 150	155 250	-	-	252 850	-	-	800 000

Annexe I suite

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUJDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU FEMMES	Total	
Afrique occi. et centrale	Bénin		34 450	28 000	28 000					59 550			150 000	
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 000	
	Burundi		42 000	15 000			32 000			46 000		15 000	150 000	
	Cameroun	20 000	75 000	20 000	20 000	50 000		30 000	30 000	75 000		30 000	350 000	
	Côte d'Ivoire	20 000	60 000	20 000	15 000	85 000		10 000	30 000	60 000			300 000	
	Gabon		37 500				37 500			37 500	37 500		150 000	
	Ghana		60 000		60 000	60 000				60 000	60 000		300 000	
	Guinée-Conakry		65 000	25 000	25 000	75 000				30 000			220 000	
	Guinée-Équatoriale		45 000		20 000	45 000				40 000			150 000	
	Libéria	20 900	21 400	21 950	22 200	20 500				20 150		22 900	150 000	
	Mali		130 000				70 000				100 000		300 000	
	Niger	35 000	75 000	40 000									150 000	
	Nigéria		300 000		50 000	165 000	50 000	140 000			345 000		50 000	1 100 000
	République centrafricaine	35 800	62 600	40 300	17 900	44 700					40 300		22 400	264 000
	République de Guinée-Bissau		67 000	30 000			35 000				24 000			156 000
	République démocratique du Congo	50 000	75 000	35 000	35 000	20 000				35 000	50 000			300 000
	République du Congo	15 000	40 000	20 000	15 000	35 000					51 000			176 000
	Sénégal		40 000							40 000	70 000			150 000
	Sierra Leone		199 300	108 700										308 000
Tchad	20 000	100 000	20 000			80 000			20 000	60 000			300 000	
Togo		64 500		40 000	45 500								150 000	
Total Afrique occidentale et centrale		236 700	1 643 750	453 950	374 100	920 200	50 000	180 000	272 650	1 178 350	-	140 300	5 450 000	
Total général		559 700	4 924 100	1 039 300	2 151 900	3 692 050	1 404 250	800 900	1 300 450	4 976 050	140 000	901 300	21 890 000 ^(a)	

^(a) Outre le montant ci-dessus, le virement d'un montant total d'US\$ 100 000 a été approuvé aux bureaux de pays de l'OIM (Guatemala pour US\$ 18 000 et Soudan du Sud pour US\$ 92 000) en consultation avec les Équipes de pays respectives des Nations Unies.

Annexe II

Enveloppes de pays 2019 : Détails des fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays
(en dollars des États-Unis)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU FEMMES	Total
Asie et Pacifique	Bangladesh		50 000			50 000				50 000			150 000
	Chine				63 500			61 000	57 500	54 500		63 500	300 000
	Inde		240 000		120 900	121 000	150 000	79 000	100 000	189 100			1 000 000
	Indonésie		60 500			63 700	99 800	60 000		123 800		92 200	500 000
	Malaisie	50 000			50 000					50 000			150 000
	Myanmar		30 000	140 000		50 000	20 000		30 000	30 000			300 000
	Pakistan	30 000			45 000		80 000		20 000	125 000			300 000
	Papouasie-Nouvelle-Guinée			75 000			25 000			75 000		25 000	200 000
	Philippines			90 000		100 000	100 000	80 000		180 000			550 000
	Thaïlande			50 000		50 000					50 000		150 000
Viet Nam			32 000				63 000			120 000		85 000	300 000
Total Asie et Pacifique		80 000	627 500	140 000	429 400	409 700	492 800	200 000	207 500	997 400	50 000	265 700	3 900 000
Europe	Bélarus		47 700		21 300	41 600				39 400			150 000
	Kazakhstan		62 000		11 000		62 000		15 000				150 000
	Kirghizistan		36 000		21 000	40 000	29 000		24 000				150 000
	Moldavie		50 000		30 000	46 000				24 000			150 000
	Ouzbékistan		50 000				100 000						150 000
	Tadjikistan		65 000			10 000	37 000			38 000			150 000
	Ukraine		57 000		58 600	43 100	56 700	40 100		44 500			300 000
Total Europe		-	367 700	-	141 900	180 700	284 700	40 100	39 000	145 900	-	-	1 200 000
Afrique orientale et australe	Angola	30 000	50 000		60 000	45 000				115 000			300 000
	Afrique du Sud		298 000		49 200	145 300	52 000	30 000	50 400	365 000	60 000	50 100	1 100 000
	Botswana		110 000			85 000		30 000		35 000	30 000	10 000	300 000
	Eswatini		150 000			60 000			30 000	60 000			300 000
	Éthiopie	72 000		30 000		20 000	56 000		20 000	172 000		30 000	400 000
	Kenya	26 400	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700		600 000
	Lesotho		88 200	30 000	32 600	55 100			36 900	57 200			300 000
	Madagascar		60 000	16 000	44 000	40 000		12 000	8 000	40 000			220 000
	Malawi	30 000	75 000	45 000	60 000	75 000	20 000		20 000	60 000		65 000	450 000
	Mozambique		203 300	70 600	261 500	209 900		90 400	50 300	214 000			1 100 000
	Namibie		65 000	30 000	20 000	70 000	50 000		45 000	20 000			300 000
	Ouganda	30 000	98 400	70 000	80 500	90 800		50 000	20 000	80 000		80 300	600 000
	Rwanda	30 000	72 800	31 300		73 700				72 200			280 000
	Soudan du Sud	30 000	35 000	30 000	15 000	40 000			35 000	115 000			300 000
Tanzanie	30 000	195 000	30 000	40 000	55 000	35 000	110 000	60 000	60 000	20 000	65 000	700 000	
Zambie		125 000			95 000	125 000		80 000	125 000			550 000	
Zimbabwe		65 000	45 000	105 000	50 000		45 000	40 000	50 000		50 000	450 000	
Total Afrique orientale et australe		278 400	1 762 400	499 600	839 500	1 281 500	409 700	439 100	567 300	1 712 100	110 000	350 400	8 250 000
Amérique latine et Caraïbes	Argentine				52 000	41 000				87 000			180 000
	Brésil		85 000		115 000	110 000			90 000				400 000
	Colombie				32 100	64 400				72 800		10 700	180 000
	Cuba		39 400			50 000				60 600			150 000
	Équateur		50 000			50 000				50 000			150 000
	Guatemala		26 000	18 000		24 000		10 000	19 000	38 000		17 000	152 000
	Haïti		69 600		32 100	58 800			32 100	67 400		40 000	300 000
	Jamaïque		50 000		120 000	50 000				30 000		50 000	300 000
	Pérou		42 500			51 400			24 000	32 100			150 000
	République dominicaine		36 000	28 000	22 000	28 000	28 000			28 000			170 000
Venezuela	50 300	56 700			52 000				91 000			250 000	
Total Amérique latine et Caraïbes		50 300	455 200	46 000	373 200	579 600	28 000	10 000	165 100	556 900	-	117 700	2 382 000
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Égypte		45 000				60 000			45 000			150 000
	Iran	52 000	21 400			50 800	65 300			110 500			300 000
	Somalie			55 000	40 000	55 000							150 000
	Soudan		33 000		30 000	30 600				106 400			200 000
Total Moyen-Orient et Afrique du Nord		52 000	99 400	55 000	70 000	136 400	125 300	-	-	261 900	-	-	800 000

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONU DC	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU Femmes	Total
Afrique occi. et centrale	Bénin		40 200	21 700	22 200	23 400				42 500			150 000
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 000
	Burundi		42 000	15 000		32 000				46 000		15 000	150 000
	Cameroun	30 000	100 000	30 000	10 000	20 000		20 000	20 000	100 000		20 000	350 000
	Côte d'Ivoire					115 000				185 000			300 000
	Gabon		37 500			37 500			37 500	37 500			150 000
	Ghana		60 000		60 000	60 000			60 000	60 000			300 000
	Guinée-Conakry		60 000		50 000	65 000				45 000			220 000
	Guinée-Équatoriale		30 000		20 000	20 000				80 000			150 000
	Libéria	20 900	21 400	22 000	22 200	20 500			20 100			22 900	150 000
	Mali		130 000							170 000			300 000
	Niger	35 000	75 000	40 000									150 000
	Nigéria		252 500				202 000	100 600	150 100		344 500	50 300	1 100 000
	République centrafricain	35 800	62 600	40 300	17 900	44 700					40 300	22 400	264 000
	République de Guinée-Bissau		67 000	30 000		35 000				24 000			156 000
	République démocratique du Congo	35 000	80 000	35 000	35 000	35 000			35 000	35 000		10 000	300 000
	République du Congo	20 000	35 000	25 000	30 300	35 400				30 300			176 000
	Sénégal		45 000					25 000		30 000	50 000		150 000
Sierra Leone		200 000	108 000									308 000	
Tchad	20 000	40 000	20 000	20 000	60 000			20 000	120 000			300 000	
Togo		46 500	22 500	38 000	43 000							150 000	
Total Afrique occidentale et centrale		216 700	1 474 700	439 500	351 600	868 500	125 600	170 100	222 600	1 440 100	0	140 600	5 450 000
Total général		677 400	4 786 900	1 180 100	2 205 600	3 456 400	1 466 100	859 300	1 201 500	5 114 300	160 000	874 400	21 982 000^(a)

^(a) Outre le montant ci-dessus, le virement d'un montant total d'US\$ 18 000 a été approuvé au bureau de pays de l'OIM au Guatemala en consultation avec les Équipes de pays respectives des Nations Unies.

Annexe III



Juin 2019

Rapport du vérificateur interne pour l'année 2018

1. Le Bureau des services de contrôle interne (IOS, *Office of Internal Oversight Services*) de l'Organisation mondiale de la Santé transmet par la présente son rapport annuel pour l'année 2018 au Conseil de Coordination du Programme du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

OBJECTIF ET PORTÉE

2. Le Bureau fournit un service indépendant et objectif de contrôle et de conseil destiné à accroître la valeur ajoutée des activités de l'ONUSIDA et à les améliorer. Il conduit sa mission conformément au Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institute of Internal Auditors. Les normes établies par cet institut ont été adoptées et sont utilisées dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elles fournissent des indications indépendantes qui font autorité pour garantir une fonction de contrôle efficace. Grâce à son approche systématique et rigoureuse, le Bureau aide l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs en évaluant et en améliorant l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le Bureau dispose d'un accès complet, libre et rapide à tous les registres, biens, personnels, opérations et fonctions au sein de l'ONUSIDA dont il considère qu'ils sont pertinents pour mener à bien sa mission.

3. La portée des vérifications a permis d'évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tels que conçus et appliqués par la direction de l'ONUSIDA, étaient adéquats et fonctionnels pour permettre d'atteindre les objectifs fixés. Le Bureau a notamment évalué si (a) les informations financières, de gestion et opérationnelles étaient exactes, fiables et disponibles en temps utile, (b) les interventions du personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS, et (c) les ressources étaient obtenues aux meilleures conditions économiques, utilisées efficacement et protégées de façon adéquate.

4. Le Bureau fournit des services de contrôle à l'ONUSIDA conformément au Protocole d'accord conclu entre le Bureau des services de contrôle interne et l'ONUSIDA le 9 janvier 2008.

MÉTHODOLOGIE

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité qu'un événement survienne et influe sur la réalisation des objectifs. Pour s'assurer que les moyens de vérification dont il dispose ciblent les domaines opérationnels considérés comme les plus exposés au risque, le Bureau utilise un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle conforte les jugements professionnels émis pour hiérarchiser le plan de travail annuel. Le modèle se compose de trois éléments de base : (i) l'univers de vérification issu de la base de données du Système de planification des ressources d'entreprise (ERP) (base de données du Système mondial de gestion de l'OMS), (ii) un ensemble de paramètres de risques pondérés et systématiquement appliqués pour établir un classement relatif des risques des entités de l'univers, et (iii) un examen plus approfondi des facteurs de risque spécifiques. Le processus d'évaluation intègre des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs – tels que l'exposition financière, les évolutions récentes au niveau du personnel ou des systèmes et l'architecture de contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines susceptibles de faire l'objet de vérifications.

6. Les résultats de l'évaluation actualisée des risques ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour l'année 2018. Le Bureau a modifié ce plan de travail approuvé en 2018 suite à une demande ultérieure de la direction de l'ONUSIDA de cibler prioritairement des Bureau de pays (UCO/Cameroun et UCO/RDC). Ces changements demandés répondaient aux critères d'identification des entités vérifiées conformément aux évaluations des risques du Bureau.

7. À la fin de chaque mission, le Bureau a préparé un rapport détaillé et émis des recommandations pour la direction, conçues pour aider à gérer le risque, pérenniser les contrôles et mettre en œuvre une gouvernance efficace au sein du Secrétariat. Conformément aux pratiques courantes au sein des entités des Nations Unies, le Bureau utilise un système de notation à quatre niveaux pour les conclusions globales de ses vérifications, à savoir (1) satisfaisante, (2) partiellement satisfaisante, avec certaines améliorations nécessaires, (3) partiellement satisfaisante, avec des améliorations majeures nécessaires, et (4) insatisfaisante.

8. En 2018, aucune vérification n'a été considérée comme « satisfaisante », deux vérifications ont été qualifiées de « partiellement satisfaisantes » avec des améliorations nécessaires dans certains domaines, et quatre ont été vues comme « partiellement satisfaisantes » avec des améliorations

majeures nécessaires dans certains domaines. Une comparaison des constatations globales de 2018 et 2017 a mis en évidence une augmentation du nombre de vérifications considérées comme « partiellement satisfaisantes » avec des améliorations majeures nécessaires dans certains domaines. Cette situation illustre une détérioration des constatations globales par rapport aux résultats de l'année précédente. Il convient toutefois de noter que, comme convenu avec la direction de l'ONUSIDA, le plan de vérification incluait des bureaux dans des zones à risque élevé. Les principales constatations des rapports du Bureau publiés en 2018 sont résumées ci-dessous.

TRAVAUX DE VÉRIFICATION

Siège et fonctions transversales

9. **Accords pour exécution de travaux à l'ONUSIDA (Rapport de vérification n° 18/1153) :**

La mission a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion dans l'utilisation des accords pour exécution de travaux (APW) pour l'achat de services à l'ONUSIDA était partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires.

10. En nous basant sur la documentation disponible, pour l'échantillon de bons de commande retenu pour examen, nous avons découvert dans tous les cas des déficiences de contrôle interne relatives au respect de la réglementation de l'ONUSIDA. Cependant, dans la plupart des cas, ces déficiences étaient liées à des niveaux de risque modérés. Les principaux problèmes rencontrés concernaient : la rétroactivité des contrats (35 % des cas), des budgets insuffisamment détaillés (58 %), un nombre insuffisant de devis reçus (42 %) et des contrats non signés et datés en temps voulu (48 %). Nous avons également observé que des documents justificatifs essentiels pour ces transactions n'étaient pas systématiquement téléchargés dans l'ERP/ECM (52 %).

11. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées concernant le non-respect de certaines règles et réglementations dans les domaines suivants : (i) des faiblesses au niveau du processus d'appels d'offres et des justifications en cas de recours à un fournisseur exclusif, (ii) un APW d'un montant cumulé dépassant US\$ 200 000 n'a pas été remonté au Comité d'examen des contrats (CRC) et trois APW d'un montant cumulé dépassant US\$ 100 000 n'ont pas été remontés au Comité d'examen des programmes, comme requis, et (iii) avant le renforcement de l'ERP en juin 2018, il n'y avait aucun contrôle de système intégré pour éviter que le même individu puisse initier et approuver seul des transactions. La vérification a permis d'observer que durant la période contrôlée, 28 bons de

commande d'un montant total d'US\$ 102 000 ont été initiés et exclusivement approuvés par un même individu.

Équipes d'appui aux régions

12. **Équipe d'appui aux régions de l'ONUSIDA pour l'Afrique orientale et australe, Johannesburg, (Rapport de vérification n° 18/1158) :** La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance de l'EAR n'était que partiellement satisfaisante avec certaines améliorations nécessaires. Nous avons observé une évolution positive du rôle de l'EAR qui se transforme en une unité régionale s'appuyant sur des réseaux et chargée d'apporter un soutien direct aux UCO – ce que ces derniers ont très bien accueilli. Cependant, un renforcement supplémentaire est nécessaire, en particulier pour formaliser le suivi des problèmes identifiés dans chaque UCO pour lesquels il est nécessaire d'adopter une approche plus systémique.

13. Des déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être rapidement corrigées ont été identifiées dans les domaines suivants :

(a) Environnement de contrôle et ton aux échelons supérieurs : la vérification a permis de noter que les membres du personnel qui participent à des activités d'achat ne complètent pas tous les déclarations d'intérêt (c.-à-d. les formulaires DOI).

(b) Conformité aux règles et réglementations : (i) les rapports d'adjudication pour les attributions de contrats n'ont pas été approuvés en temps voulu, ce qui a conduit à des situations de « fait accompli », (ii) les vérifications ponctuelles des documents justificatifs des dépenses liées aux Accords de financement des programmes et aux Coopérations financières directes n'ont pas été effectuées, comme requis.

(c) Réalisation des objectifs : (i) concurrence insuffisante dans les processus d'appels d'offres pour s'assurer que l'organisation obtient le meilleur rapport qualité/prix, et (ii) processus chronophage d'examen et de validation des documents publiés, ce qui a pour effet de retarder leur publication.

(d) Sauvegarde des actifs : une absence de séparation des tâches a été observée pour des fonctions essentielles dans les domaines de l'achat de biens et de services, et de la finance (gestion des espèces et traitement des paiements).

Bureaux de pays

14. **Bureau de pays en République démocratique du Congo, Kinshasa (Rapport de vérification n° 18/1140)** : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et que des améliorations majeures étaient nécessaires. Des déficiences de contrôle interne assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :

(a) Sauvegarde des actifs : (i) le registre des immobilisations n'était pas tenu à jour, avec des omissions d'actifs et de nombreux actifs devant être éliminés, et (ii) inadéquation de la sécurisation des actifs et du personnel de l'UCO en raison de la non-conformité des locaux actuels aux normes de sécurité.

(b) Conformité aux règles et réglementations : (i) le suivi et les mesures adoptées conformément aux recommandations des précédents rapports de mission n'ont pas fait l'objet d'une surveillance, (ii) les contrats d'un montant cumulé supérieur à US\$ 200 000 n'étaient pas systématiquement remontés au Comité d'examen des contrats et les dépenses liées aux Accords de financement des programmes d'un montant cumulé supérieur à US\$ 15 000 n'étaient pas remontées au Comité d'examen des programmes, comme requis, et (iii) les contrôles de l'utilisation et de l'entretien des véhicules n'étaient pas appropriés et devaient être beaucoup renforcés.

(c) Efficacité et efficience : (i) une politique interne de rotation pour les postes nationaux (entre l'UCO et les bureaux annexes) devrait être appliquée car les conditions de travail diffèrent fortement entre les lieux de travail et pour aider à promouvoir l'apprentissage du personnel de l'UCO, et (ii) inadéquation des contrôles des dépenses liées aux Accords de financement des programmes/Coopérations financières directes, des déplacements et de l'usage privé des ressources de l'UCO (véhicules et télécommunications).

(d) Fiabilité et intégrité des informations financières : le budget d'activité de l'UCO devait être examiné afin de veiller à ce qu'il soit capable de soutenir le Gouvernement de façon adéquate pour les activités prioritaires. Il conviendrait de réfléchir à une réaffectation des fonds qui peuvent être économisés grâce à des initiatives d'économie au niveau opérationnel (ex : loyers).

15. **Bureau de pays en Haïti, Port-au-Prince (Rapport de vérification n° 18/1146)** : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des

risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et que des améliorations majeures étaient nécessaires dans certains domaines. Les déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :

- (a) Environnement de contrôle et ton aux échelons supérieurs : la vérification a permis de constater plusieurs exemples d'application incohérente des règles et réglementations de l'ONUSIDA dans un certain nombre de domaines, notamment le suivi des heures supplémentaires des chauffeurs, l'utilisation des véhicules officiels de l'ONUSIDA, l'approbation de congés maladie non certifiés et le remboursement de dépenses accessoires. Le Directeur de pays de l'ONUSIDA (UCD) ne connaissait pas suffisamment le Statut et Règlement du personnel et le manuel des opérations sur le terrain de l'ONUSIDA. Cette incohérence des décisions peut mettre la réputation de l'Organisation en danger et ne favorise pas une culture du respect des contrôles internes.
- (b) Conformité aux règles et réglementations : les contrats d'un montant cumulé supérieur à US\$ 200 000 n'étaient pas remontés au Comité d'examen des contrats et les contrats d'un montant cumulé supérieur à US\$ 100 000 n'étaient pas remontés au Comité d'examen des programmes en temps voulu, comme requis.
- (c) Efficience et efficacité : (i) des postes clés n'ont pas été pourvus en temps voulu, (ii) des factures impayées en souffrance ont été identifiées pour plusieurs fournisseurs, (iii) contrôles inadéquats des dépenses liées aux Accords de financement des programmes et Coopérations financières directes, du flux de travail de l'ERP et de l'utilisation privée des ressources de l'UCO (ex : véhicules), et (iv) absence d'Accord de siège local avec le Gouvernement.
- (d) Fiabilité et intégrité des informations financières : des paiements en souffrance exigibles auprès de l'Instance de coordination nationale d'un montant d'US\$ 84 000 n'ont pas été obtenus et le protocole d'accord en vigueur ne mentionne pas la pratique actuelle de subventionnement du secrétariat de l'Instance de coordination nationale par l'UCO.
- (e) Sauvegarde des actifs : l'inadéquation de la sécurisation des actifs et des personnels de l'UCO, du fait de déficiences majeures identifiées par l'évaluation de la sécurité, n'a pas été corrigée.

16. Certaines des recommandations requièrent des mesures du Siège et de l'Équipe d'appui aux régions (EAR), comme : (i) respect par le personnel sur le terrain des règles et réglementations de

l'ONUSIDA, (ii) recrutements pour les postes clés vacants, (iii) absence de suivi des droits d'accès à l'ERP, et (iv) amendement du protocole d'accord avec l'Instance de coordination nationale.

17. Bureau de pays au Cameroun, Yaoundé (Rapport de vérification n° 18/1151) : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et que des améliorations majeures étaient nécessaires. Les déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :

(a) Environnement de contrôle et ton aux échelons supérieurs : la vérification a permis de relever plusieurs exemples d'application incohérente des règles et réglementations de l'ONUSIDA dans les domaines administratifs, notamment la gestion des espèces, l'emploi sans contrat d'individus, les heures supplémentaires des chauffeurs et l'utilisation des véhicules officiels de l'ONUSIDA. Cette situation peut mettre la réputation de l'Organisation en danger et ne favorise pas une culture du respect des contrôles internes. La séparation des tâches a également été considérée comme inadéquate dans des domaines tels que les achats et la gestion de la flotte.

(b) Conformité aux règles et réglementations : des contrats d'un montant cumulé supérieur à US\$ 100 000 n'ont pas été remontés au Comité d'examen des programmes, comme requis.

(c) Réalisation des objectifs : (i) inadéquation des contrôles des dépenses liées aux Accords de financement des programmes/Coopérations financières directes, et (ii) absence de communication interne appropriée parmi le personnel du bureau – entraînant une détérioration de l'environnement de travail qui a un impact sur l'efficacité des opérations.

(d) Sauvegarde des actifs : le registre des immobilisations n'a pas été tenu à jour de façon appropriée.

18. Certaines des recommandations nécessitaient aussi des mesures de la part du Siège et de l'Équipe d'appui aux régions (EAR), comme : (i) révision de la note d'information obsolète sur la délégation de pouvoir, (ii) absence de stratégie claire de mobilisation des ressources, ce qui s'est traduit par des occasions de financement manquées, et (iii) missions internes à l'UCO nécessitant une meilleure coordination, un mandat clair et un suivi systématique de la mise en œuvre des recommandations liées.

19. **Bureau de pays de Maputo, Mozambique (Rapport de vérification n° 18/1159)** : La vérification a permis d'établir que l'efficacité globale des processus de contrôle et de gestion des risques dans les domaines de l'administration et de la finance à l'UCO n'était que partiellement satisfaisante et que des améliorations majeures étaient nécessaires. Les déficiences de contrôle assorties d'un niveau élevé de risques résiduels devant être corrigées rapidement ont été identifiées dans les domaines suivants :

(a) Environnement de contrôle et ton aux échelons supérieurs : la vérification a permis de constater que les recommandations de missions de la direction axées sur le bien-être (ex : « travailler dans la dignité et avec intégrité ») n'avaient pas été mises en œuvre au moment du contrôle.

(b) Réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation : les membres du personnel participant aux activités d'achat ne sont pas tenus de transmettre de formulaire de déclaration d'intérêt, ce qui pourrait entraîner des risques potentiels pour l'organisation.

(c) Conformité aux règles et réglementations : (i) le contrat de location des locaux, dont le montant cumulé était supérieur à US\$ 200 000, n'a pas été remonté au Comité d'examen des contrats, comme requis, (ii) les informations dans les rapports d'adjudication ne reflétaient pas de façon appropriée le processus de sélection, et les documents à l'appui des décisions du rapport d'adjudication n'étaient pas immédiatement disponibles sur demande.

(d) Efficacité et efficience : un poste clé n'avait pas été pourvu en temps voulu.

(e) Fiabilité et intégrité des informations financières : l'équilibre des attributions n'a pas été suivi de façon appropriée, d'où des activités n'ont pu être mises en œuvre conformément à ce qui avait été prévu.

(f) Sauvegarde des actifs : (i) absence de séparation des tâches dans le domaine des achats, ce qui conduit à une situation où le Directeur de pays de l'ONUSIDA initie, traite et approuve les transactions, et (ii) des anomalies dans le registre des immobilisations n'ont pas été suivies et corrigées.

BONNES PRATIQUES

20. Le Bureau a également observé les bonnes pratiques suivantes :

- Les donateurs et partenaires stratégiques ont indiqué avoir apprécié une collaboration efficace lors de l'examen de la qualité des données.
- En RDC, des bureaux annexes ont été ouverts pour faire une différence dans un vaste pays où la prévalence du VIH est élevée, où il est important d'être présent dans les zones les plus touchées avec des coûts opérationnels minimaux.
- Les efforts pour renégocier/lancer de nouveaux appels d'offres auprès de fournisseurs de services récurrents, comme les services Internet ou les locations, ont conduit à des réductions des paiements mensuels.
- Les UCO ont bien accueilli l'évolution du rôle de l'EAR qui se concentre maintenant sur le renforcement du soutien et le partage d'informations avec les UCO, avec un niveau élevé de réactivité à leurs besoins.

ENQUÊTES

21. En 2018, 14 nouveaux rapports d'allégations de manquement ont été remontés au Bureau pour examen (voir le Tableau 1).

Tableau 1. Résumé des rapports de signalement, par type, pour la période 2016-2018

Types de signalements	2016	2017	2018
Fraude	3	1	4
Non-respect des normes professionnelles	2	0	6
Harcèlement	2	0	1
Harcèlement sexuel	1	0	1
Exploitation et abus sexuels	0	0	0
Représailles	0	0	2
Total	8	1	14

22. Les rapports de signalement sont gérés par le processus d'examen normalisé du comité d'enregistrement du Bureau pour évaluer la nature des allégations et la nécessité de déclencher une enquête complète ou de remonter l'affaire à la direction pour suivi. Concernant les 14 affaires déclarées en 2018 (mentionnées dans le Tableau 1 ci-dessus), quatre affaires de fraude déclarée font l'objet d'une enquête. Sur les six cas d'allégation de non-respect des normes professionnelles et de mauvaise gestion, trois sont en cours. Une troisième affaire de suspicion de mauvaise gestion a été clôturée à la suite de l'examen préliminaire qui a permis d'établir que l'allégation était infondée, et les deux affaires restantes ont été déclarées fondées et closes au début 2019. En 2018, le Bureau a

aussi soutenu la Direction de l'ONUSIDA pour examiner et enquêter sur des allégations de harcèlement et de harcèlement sexuel (une affaire dans chaque cas). Le Bureau a depuis finalisé les enquêtes liées aux deux affaires et découvert que les preuves étaient insuffisantes pour étayer les allégations, lesquelles affaires ont été déclarées infondées et closes. Un certain nombre d'éléments reçus en 2018 et liés à la décision de rouvrir l'affaire de 2016 d'allégation de harcèlement sexuel ont comme convenu été remontés au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies pour examen complémentaire et font actuellement l'objet d'enquêtes.

23. Conformément aux procédures normalisées, une fois les enquêtes achevées, le rapport d'enquête lié est normalement transmis au Directeur exécutif de l'ONUSIDA pour examen des constatations, et action relative à des mesures disciplinaires liées ou autres, le cas échéant.

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

24. Le Bureau des services de contrôle interne assure le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble de ses recommandations pour s'assurer que des mesures ont effectivement été prises par la direction ou que les dirigeants ont accepté le risque inhérent à l'absence d'intervention de leur part. Un compte rendu et un suivi de chaque recommandation de la vérification sont réalisés à l'aide d'une base de données de suivi des recommandations gérée par le Bureau. Les recommandations de la vérification sont classées par catégorie de risque, importance et effort de mise en œuvre.

25. Depuis le précédent rapport, le Bureau a pu clore une vérification (16/1046) au 31 mai 2019. Quatre vérifications sont en cours depuis longtemps, pour lesquelles le Bureau n'a pas reçu de mise à jour récemment (12/895, 14/968, 15/997, 16/1008) et trois pour lesquelles aucune réponse initiale n'a été reçue (16/1035, 17/1110, 17/1121). Pour toutes les autres vérifications, des réponses ont été reçues en 2019 (voir une situation détaillée dans l'Annexe 1). L'unité PFA a indiqué que le suivi de la mise en œuvre n'était pas aussi efficace que les années précédentes du fait du manque de ressources.

26. Nous sommes satisfaits des progrès continus de la mise en œuvre des recommandations des vérifications. Cependant, nous observons que des problèmes récurrents ont été notés dans les domaines suivants, ce qui requiert une « approche plus globale » pour obtenir des améliorations durables dans ces domaines à haut risque :

- Examen régulier des droits d'accès des utilisateurs à l'ERP et actualisation des droits d'accès requis comme responsabilité commune entre le Siège et les bureaux de terrain.

- Non-respect des procédures d'achat avec des situations récurrentes dans lesquelles le motif du fournisseur unique a été invoqué pour justifier le non-respect du processus d'appel d'offres.
- Anomalies entre les informations figurant dans le registre des immobilisations et le contrôle des stocks physiques.
- Insuffisance de la coordination interne entre le Siège, les Équipe d'appui aux régions et les Bureaux de pays, d'où des procédures administratives inefficaces – ce qui a un impact préjudiciable sur la mise en œuvre des programmes.
- Absence de plan d'activité stratégique pour les EAR et chaque EAR exerce différentes responsabilités, situation qui aurait tout à gagner d'une meilleure coordination.
- Les procédures de suivi des activités d'apprentissage de l'organisation doivent être améliorées car nous avons identifié plusieurs cas d'absence de suivi des recommandations des missions sur le terrain conduites par le personnel du Siège et de l'EAR.

PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS OPÉRATIONNELS POUR L'ONUSIDA

27. Les risques pour la réputation ont augmenté avec les résultats des enquêtes qui ont été menées dernièrement. Des informations internes et confidentielles ont fuité dans le public et pourraient de ce fait avoir un impact négatif sur l'image qu'ont les donateurs et les États-Membres de l'Organisation.

28. Plusieurs Directeurs de pays ont fait l'objet d'enquêtes du Bureau en 2018. En outre, ce dernier a reçu de nombreuses plaintes informelles de membres du personnel durant les missions de vérification. Actuellement, le personnel doute de la transparence des processus du Siège et de la direction. Les initiatives de l'ONUSIDA pour atteindre de façon proactive ceux qui sont responsables de la gestion du personnel présent sur le terrain sont les bienvenues pour s'attaquer au nombre croissant des cas d'abus de pouvoir, de manquement, de harcèlement et de mauvaise gestion déclarés en 2018.

29. Le Bureau a partagé ces inquiétudes du personnel de l'ONUSIDA, mais il a aussi salué des initiatives lancées dans le cadre du plan d'action de la direction du fait de la prise en compte de recommandations du rapport du Groupe d'experts indépendants.

30. Le Bureau élabore une évaluation annuelle des risques afin de préparer le plan de travail. L'ONUSIDA a établi un registre des risques (liste de contrôle d'autoévaluation du cadre de contrôle interne) qui a été examiné par les vérificateurs externes. Ces derniers ont constaté que les registres doivent être complétés pour inclure tous les processus de gestion importants et qu'il faut un

processus de validation de la direction pour l'autoévaluation. Le Bureau suivra ce processus attentivement et lorsque la liste de contrôle sera prête, il envisagera d'inclure les résultats dans la préparation de l'évaluation annuelle des risques de la vérification.

ACTION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

31. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport.

[Fin du document]